

La vaccination des +75 ans et des personnes vulnérables à La Réunion, où et comment ?

À partir du 25 janvier 2021
la vaccination anti-Covid19
est accessible aux :



Personnes de + 75 ans



Patients vulnérables à très haut risque

Exclusivement sur prescription médicale

*Cancer ou maladie hémato maligne en cours de traitement par chimiothérapie, maladie rénale sévère dont dialysés, transplantés d'organes ou greffe de cellules souches, polyopathologies avec 2 insuffisances d'organes, maladies rares, trisomie 21.
(liste sur www.lareunion.ars.sante.fr)*

Comment prendre RDV ?



Par téléphone 02 62 72 04 04

du lundi au samedi de 8h à 17h



Sur Internet :

sur www.sante.fr ou sur www.lareunion.ars.sante.fr

Si vous êtes isolés et si vous avez des difficultés pour vous déplacer, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune, pour une aide à l'organisation de votre rendez-vous et de votre déplacement

Où trouver les centres de vaccination?



Territoire
Est

Saint-Benoit : GHER
30 RN3. ZAC Madeleine

Saint-André :
Ex commissariat de police nationale,
237 avenue de la République

*Munissez-vous de votre carte d'identité, votre carte vitale, et de votre prescription médicale
(pour les personnes de moins de 75 ans présentant une pathologie à risque de forme grave de COVID-19) .*